

Saint-Hélen

Maisons fleuries. Dix concurrents

Chaque année, à la fin de mois de juillet, le jury communal de fleurissement passe dans la commune. Cette année, un nouveau règlement a été mis en place. Les Hélénaïses désirent participer devaient s'inscrire. « Pour cette première année, dix personnes ont fait la démarche, ce qui est encourageant », précise Alain Briot, conseiller délégué au fleurissement.

Le jury communal, composé de Gisèle Hervy, Cathelyne Kerssies, Marie Loisel et Alain Briot, s'est donc rendu samedi, chez les participants. Pour tous ces amoureux des fleurs, il faudra maintenant patienter jusqu'au samedi 3 octobre, jour de la remise des prix, pour connaître le résultat de leurs efforts.



Composé de Cathelyne Kerssies, Marie Loisel, Alain Briot et Gisèle Hervy, le jury communal de fleurissement, est passé, samedi, visiter les jardins des dix participants inscrits.